

OBJECTIFS

Thèses en co-tutelle ou en co-direction internationale*

L'objectif de ce financement est d'apporter à la fois un soutien à la mobilité internationale des doctorants et de leurs co-directeurs, et d'encourager la mise en place de co-directions internationales et de conventions de co-tutelles internationales de thèse.

Les mobilités et leur financement peuvent être pluri annuels, les projets présentés pourront donc programmer des déplacements sur la durée de la thèse (3 ans max). La bourse peut intégrer le financement de mobilité pour un co-encadrant.

** Une co-direction internationale implique un minimum de 6 mois de mobilité dans l'établissement partenaire au cours des 3 années de préparation du doctorat*

Mobilité internationale sortante courts séjours (durée du séjour ≤ à 3 mois)

L'objectif est d'apporter :

- un soutien à la mobilité internationale des doctorants pour des courts séjours (typiquement, 1 mois à 3 mois) en vue d'acquérir de nouvelles techniques et méthodologies, ou effectuer un travail sur le terrain.
- une aide ponctuelle est possible pour participer à des congrès, école d'été ou colloques internationaux. mais n'est pas jugée prioritaire. *les mobilités Départements et régions d'outre-mer sont éligibles*

Mobilité internationale entrante courts séjours (durée du séjour ≤ à 3 mois)

L'objectif est d'apporter une aide pour des doctorants étrangers en mobilité entrante pour des courts séjours.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- être inscrit en thèse depuis moins de 3 ans (hors cas particulier des thèses financées sur 4 ans.)
et

Pour les mobilités en co-tutelle et les mobilités en co-direction sortante

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire ISblue

Pour les mobilités en co-direction entrante

- être inscrit en doctorat dans un établissement étranger **et** dans un établissement partenaire d'ISblue
et
- votre sujet de thèse doit être en lien avec les Sciences et Technologies marines
- vous devez être dirigé ou co-dirigé par un directeur de thèse, membre [d'une Unité de recherche ISblue](#).

Pour les mobilités court séjour (entrante ou sortante)

- être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire ISblue
ou
- Etre doctorant dans une université étrangère et être accueilli dans [une Unité de recherche ISblue](#) dans le cadre d'une collaboration internationale.

Pour les mobilités concernant la participation aux congrès, écoles d'été ou colloques : seuls seront éligibles les doctorants des écoles doctorales ISblue n'ayant pas encore participé à un tel évènement et dont le directeur de thèse et de laboratoire attestent que le projet en peut pas être soutenu par un autre moyen.

LE DOSSIER DE CANDIDATURE

1- télécharger le dossier de candidature sur le site du labexMER

2- compléter les rubriques du dossier :

- présenter l'objet et objectif de votre demande, l'intérêt pour vos travaux, ou votre insertion professionnelle post doctorat, intégration dans les thèmes ISblue
- le budget de votre déplacement et le(s) co financement(s) envisagé(s),
- l'avis motivé de votre directeur de thèse et le visa de votre directeur d'unité de recherche

3- veuillez joindre à votre demande :

Pour les demandes en cotutelle-codirection

- attestation d'inscription en thèse pour les mobilités entrantes
- la convention de co-tutelle ou l'accord de co-direction (si concerné)

Pour toutes les autres mobilités

- attestation d'inscription en thèse pour les mobilités entrantes
- la lettre d'accueil du laboratoire où se déroule le séjour (**lettre de l'encadrant et visa du directeur de laboratoire**)
- courrier d'acceptation au congrès international (s'il y a lieu)
- le programme du congrès si vous participez à un congrès (s'il y a lieu)

4- déposer votre dossier sur le serveur dédié via le site internet du LabexMER:

<https://www.labexmer.eu/fr/formation/bourses-mobilite/mobilite-doctorants>

EVALUATION

L'évaluation et le classement des dossiers seront effectués par la commission ISBLUE Mobilité Doctorants. Elle est composée de représentants du comité opérationnel ISBLUE, de la direction de l'EDSML, et de directeurs adjoints de site des EDs dont relèvent les doctorants ISblue (les 3 EDs concernées sont l'EDSML, l'ED SPI et l'ED MathSTIC).

Les critères sont les suivants :

- excellence scientifique et qualité du projet du doctorant
- insertion dans les thèmes de recherche ISblue
- avis du directeur de l'unité rattachée à l'école doctorale sur l'importance de cette collaboration internationale pour le laboratoire (et classement des différentes demandes du laboratoire s'il y a lieu)
- insertion du projet dans un programme de coopération ou un accord signé entre un établissement d'ISblue et un partenaire étranger
- retombées attendues en termes de rayonnement international
- qualité du budget présenté (honnête et équilibré) faire apparaître l'ensemble des cofinancements demandés.

FINANCEMENT

- La bourse n'est ni versée au doctorant, ni à son laboratoire. La procédure mise en œuvre est une prise en charge directe des frais à hauteur du coût réel du voyage et dans la limite du forfait alloué (forfaits voyage et forfaits séjour en fonction de la destination). Les billets de transport seront impérativement émis 2 mois minimum avant la date du déplacement, afin de bénéficier des tarifs les plus avantageux.

Informations : contact.isblue@univ-brest.fr